

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE-TARENTEISE



**DATE DE CONVOCATION :**

**Le 15 juin 2015**

<b>NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE :</b>	<b>34</b>
<b>NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :</b>	<b>25</b>
<b>NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS :</b>	<b>9</b>
<b>- AYANT DONNE POUVOIR :</b>	<b>6</b>

*Le lundi 22 juin 2015 à 19h*, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conférences de la mairie de Tignes, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Louis GARNIER, Michel GIRAUDY, Eric MINORET (Bourg-Saint-Maurice)  
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)  
Madame Arlette NOIR, Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (Montvalezan)  
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)  
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Oliver PETIT (Sééz)  
Madame Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Xavier TISSOT, Jean-Christophe VITALE (Tignes)  
Madame Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS (Val d'Isère)  
Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Claude MAHNANA, Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR (pouvoir à Paul CUSIN-ROLLET), Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD), Patrick MARTIN (pouvoir à Audrey NALIN), Gilles MAZZEGA, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Georges TRESALLET (pouvoir à Michel GIRAUDY).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Jean-Claude FRAISSARD

## N° 2015-43 APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que lors de sa séance du 8 décembre 2014, le Conseil communautaire a notamment adopté une délibération mettant à jour le tableau des effectifs.

Depuis, des suppressions ou création de postes ont eu lieu, à savoir :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, suite à la radiation des cadres d'un agent en fin de droit de disponibilité pour convenances personnelles.
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, suite à l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe d'un agent.
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe, suite à l'avancement au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe d'un agent.
- Création d'un poste d'attaché pour les besoins du service.

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous.

Après avis du Bureau communautaire du 08/06/2015, le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** la modification du tableau des effectifs telle que définie ci-dessous.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



The signature is a large, stylized handwritten mark, possibly a cross or a similar symbol, written in black ink.



**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 22/06/2015**

	BP	DMA	POURVUS		BUDGETAIRES	VACANTS	Dont temps non complet
			TOTAL				
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	0	1	1	0	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	
	Adjoint administratif de 1ère classe	0	1	1	1	0	
	Adjoint administratif de 2ème classe (dont un contrat d'avenir)	10	0	10	12	2	1 (28h00)
	Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	1	1	0	
	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	
	Rédacteur	1	0	1	1	0	
	Attaché principal	1	0	1	1	0	
	Attaché	2	0	2	3	1	
					18		
TECHNIQUE	Adjoint technique principal de 2ème classe	0	3	3	3	0	
	Adjoint technique de 1ère classe	0	4	4	4	0	
	Adjoint technique de 2ème classe	7	2	9	10	1	2 (29h00 et 10h30)
	Agent de maîtrise	0	1	1	1	0	
	Technicien	0	1	1	1	0	
				18			
ANIMATION	Adjoint d'animation de 2ème classe	2	0	2	2	0	
	Animateur	1	0	1	1	0	
				3			
CULTURE	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	7	0	7	7	0	
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3	0	3	3	0	
	Assistant d'enseignement artistique	8	0	8	10	2	
				18			
MEDICO SOCIAL	Infirmier territorial en soins généraux	1	0	1	1	0	
	<b>TOTAUX</b>	<b>46</b>	<b>12</b>	<b>58</b>	<b>64</b>	<b>0</b>	

Envoyé en préfecture le 25/06/2015

Reçu en préfecture le 25/06/2015

Affiché le

